



# PONTCARRÉ

[www.mairiepontcarre.net](http://www.mairiepontcarre.net)

mairie de pontcarre



Suivez-nous sur Instagram : mairiedepontcarre



## MAIRIE INFO FLASH - MAI 2025

### LE MOT DU MAIRE

Madame, Monsieur,

Alors que le printemps commence enfin à se montrer plus clément, nous devrions commencer à profiter d'un temps plus ensoleillé. Je profite de ce moment pour rappeler que la période estivale débute et nombreux sont ceux qui vont commencer à effectuer leurs travaux d'extérieur ou de jardinage. Je souhaite rappeler que pour préserver les nuisances relatives au bruit, un Arrêté Municipal réglemente l'utilisation et les heures d'utilisation d'engins électriques ou à moteurs (tondeuse, perceuses, taille haies.....).

J'invite chacune et chacun d'entre vous, jeunes et adultes, à venir participer avec nous, jeudi 08 mai, à la commémoration du 8 mai 1945, place Jean Moulin (place de la Mairie) à partir de 11h00. Je remercie d'avance toutes les personnes qui participeront à cette cérémonie.

Ensuite se tiendra samedi 17 mai de 8 heures à 18 heures, le 1er vide grenier brocante de Pontcarré, organisé par le comité des Fêtes.

Je vous souhaite à tous de profiter de ces moments d'échanges et de convivialité.

Votre Maire,  
Tony SALVAGGIO

#### COMMEMORATION

« Commémoration du 80<sup>ème</sup> anniversaire de la victoire du 8 mai 1945 »

**Jeudi 8 mai 2025 à 11h00.**

Devant le Monument aux Morts (Place de la Mairie)



## **REPAS CRÊPES pour les Seniors de 60 ans et +**

Rejoignez-nous le **mardi 13 mai** dès **12h30** à la salle des fêtes pour partager un moment chaleureux autour d'une **crêpe salée**. L'après-midi se poursuivra avec des **jeux géants en bois** et **jeux de société**, accompagnée d'une **crêpe sucrée**.

**Inscription en mairie** pendant les heures d'ouverture afin d'évaluer le nombre de crêpes à prévoir.

À très bientôt ! 😊

## **Brocante le 17 mai 2025**

De 8h à 18h – Entrée gratuite

Place de la salle des Fêtes

## **CARTES PRIVILEGES MARNE ET GONDOIRE**

**(Accéder gratuitement à l'Île de Loisirs de Jablines-Annet)**

Nous avons le plaisir de vous informer que les résidents de notre commune bénéficient de la Carte Privilège pour accéder gratuitement à l'Île de Loisirs de Jablines-Annet quant l'accès de celle-ci est payant.

Cette carte vous permet de profiter pleinement des espaces de loisirs, notamment de la baignade, tout au long de la saison. Elle est entièrement prise en charge par votre Communauté d'agglomération, vous offrant ainsi un accès libre et illimité à ce cadre naturel exceptionnel.

Pour votre Carte Privilège, il vous suffit d'en faire la demande en envoyant un e.mail à l'adresse suivante : [carteprivilege@jablines-annet.fr](mailto:carteprivilege@jablines-annet.fr).